

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret

# « Ce n'est pas : à prendre ou à laisser ! »

**Il est un « amoureux de la Loire » et ne plaide pas pour un maintien de la carte du redécoupage régional en l'état. Pour le sénateur et président de la commission des Lois, rien n'est figé, et donc « rien n'est impossible ».**

Le sénateur PS Jean-Pierre Sueur, président de la commission des Lois à la haute Assemblée, mais aussi ancien secrétaire d'État chargé des collectivités territoriales (1991 – 1993), est, comme il le dit lui-même, « un amoureux de la Loire ». Et par voie de conséquence, « la seule identité porteuse, c'est la Loire », ajoute Jean-Pierre Sueur. La proposition de François Hollande n'a, c'est une évidence, pas son approbation en l'état : « je ne vais pas dire le contraire de ce que je dis depuis vingt ans ». Autant dire qu'il attend avec impatience les débats au Sénat car, pour cet élu d'expérience, rien n'est figé et donc « rien n'est impossible ». Et d'argumenter : « le président de la République a écrit, le lundi 2 juin, le schéma qui sera soumis aux parlementaires. Le Premier ministre a précisé, le lendemain, qu'il pouvait y avoir des évolutions... Et personne n'a dit que c'était à prendre ou à laisser ».

## « Il ne faut pas que le débat s'enlise »

Quant à l'appel du président de la République qui demande de « ne pas tergiverser », Jean-Pierre Sueur approuve : « il ne faut pas que cela dure des mois et des années, ou que le débat s'enlise. Mais la carte vient à peine d'être présentée il y a une semaine : il y a donc largement le temps de faire des propositions ». Précipitation, improvisation, arrangement entre amis ? Le sénateur balaye tout cela d'un revers de main : « les débats sur la décentralisation sont permanents depuis des années. Les rapports sont innombrables et les cartes nombreuses. On ne découvre pas le problème ». Une certitude, en revanche, pour l'élus : « Quel que soit le gouvernement ou le président, aucune carte ne peut susciter l'approbation générale en raison des nombreux particularismes de notre pays. À nous de nous en saisir et de la faire évoluer. »

## Entre « forte » et « grande », il y a nuance...

Dans le schéma actuel, Jean-Pierre Sueur ne croit pas « que le grand Centre soit une appellation plus porteuse que la précé-

dente. Chacun voit bien les distances et les différences entre les pôles de cette région. Il sera difficile d'affirmer la lisibilité d'un tel espace. D'autres solutions peuvent être envisagées. »

Et Jean-Pierre Sueur de dresser les contours de ce qui est nécessaire et illusoire : « on fait une première confusion : une région forte, ce n'est pas qu'une question de taille. Aujourd'hui, il y a une crise et chacun comprend que les régions n'ont d'intérêt que par rapport aux enjeux économiques : favoriser la création d'entreprises, développer des formations professionnelles, l'université et la recherche... C'est ça le cœur du métier de la région. Comment faire pour qu'elle soit efficace et cohérente, voilà la vraie question ».

## Un souhait, un vœu... et une réalité politique

Reste que l'ambiance, au Sénat comme à l'Assemblée nationale, ne sera pas à la sérénité. On peut même s'attendre à un véritable brouhaha... Comment l'ancien maire d'Orléans appréhende-t-il cette échéance importante qui doit, en théorie, prendre en main cette phase « d'ajustement » promise par le Premier ministre ?

Jean-Pierre Sueur sera aux premières loges, puisqu'en tant que président de la commission des Lois, il aura à étudier le texte avant de le présenter aux sénateurs. « Mon souhait serait que ce débat se déroule comme celui sur la loi métropole (Paris, Lyon, Marseille). Cette capacité de dialogue du Sénat avait permis de travailler aussi bien avec Gérard Collomb, maire PS de Lyon, Michel Mercier, président du Conseil général centriste du Rhône, ou encore Jean-Claude Gaudin, maire UMP de Marseille... Mais je crains que ce soit plus difficile sur ce sujet. Les positions des partis sont trop tranchées pour parvenir à une majorité d'idée ».

Car si chacun est convaincu de la nécessité de réformer les collectivités, leur nombre comme leurs compétences, il reste difficile de trouver un compromis. C'est en tout cas

très complexe, après cette présentation vécue par beaucoup comme un préambule imposé et improvisé.

Philippe Hadeff

## On fait une première confusion : une région forte, ce n'est pas qu'une question de taille.



Jean-Pierre Sueur sera aux premières loges, puisqu'en tant que président de la commission des Lois, il aura à étudier le texte avant de le présenter aux sénateurs.